

Patrimoine rural et mémoire dans la haute-vallée de l'Hérault Michel Langlois ⁽¹⁾



[1. pont charretier et béal sur l'Hérault ©Ctr]

Paysage construit, bâti agricole, outillage, le patrimoine cévenol est la marque d'une paysannerie proche de la nature, de pratiques et de savoir-faire ancrés dans la ruralité, mais aussi d'une entraide, d'une coopération élargie à l'échelle du quartier. Déconsidéré par l'engouement technique et l'impératif productiviste des Trente glorieuses, le "petit patrimoine" est un témoin. Il peut accompagner la médiation entre les générations en questionnant les représentations contemporaines. Inscrite ici dans une perspective narrative s'opposant à la marchandisation, la problématique affirme à la fois la force mémorielle du passé et l'imagination d'un futur commun, partagé et assumé.

La spécificité de la contrée cévenole ⁽²⁾ sera d'abord brièvement évoquée avec l'orographie, l'occupation agricole, l'implantation religieuse, la dynamique économique, les crises. Cette histoire a déposé partout sur le territoire les empreintes du savoir-faire, celui d'un patrimoine matériel diversifié.

Viendront ensuite la méthode, les concepts et les représentations permettant de cerner les enjeux à propos d'un bien commun voué à disparaître, à savoir :

¹ Cette étude menée au sein de l'association Cultures et territoire rural s'attache au pays, au genre de vie et au capital mémoriel pour renforcer les liens de la population au territoire cévenol et à sa culture. Deux brochures ont été éditées en 2016.

² Ici la haute-vallée de l'Hérault, ancien canton des communes de Notre-Dame de la Rouvière, Valleraugue (elles ont fusionné en 2019) et Saint-André de Majencoules. L'occupation agricole du territoire est faible, respectivement 3.8, 7.5 et 3.5 hectares par habitant.

- l'identification des objets ⁽³⁾ dans les documents et sur le terrain, et la constitution d'une base de données géo-localisées ;
- l'interprétation des objets dans un continuum fonctionnel pour la société rurale et les communautés résidentes ;
- la mise en regard des objets et des valeurs de la société, complémentaires ou antagonistes, propres à manifester la contemporanéité du "petit patrimoine".

Une contrée domestiquée



[2. vue du mas Miquel ©Ebrard 1880]

Érection du massif cévenol et ouverture de la forêt.

La compréhension du paysage cévenol ⁽⁴⁾ fait référence aux transformations majeures de la croûte terrestre, du primaire au quaternaire : le dépôt des argiles et leur transformation en schiste, les poussées magmatiques avec l'émergence des massifs granitiques (Mont Aigoual, Mont Lozère, Lingas), et la multiplication des fractures dans les pentes, modelées à leur tour par l'érosion hydrique.

Dans ce relief chaotique de serres et de valats, marqué par la double opposition des pentes, adret et ubac, schiste ou granit, l'homme s'accommode des contraintes physiques pour y voir les atouts d'un pays très boisé, humide et doux. Premiers à arpenter le territoire, les pasteurs nomades ouvrent des chemins sur les crêtes en suivant les lignes de partage des eaux. Les parcours des animaux s'étendent progressivement sur les pentes. Des écarts apparaissent sur les promontoires, déjà utilisés pour le repos et la surveillance des troupeaux. Des hameaux s'installent, sous l'impulsion notamment de prieurés bénédictins dépendants de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Un territoire convoité mais fragile.

³ Éléments du patrimoine vernaculaire rural (bâti, construction, outillages, aménagement paysager...) relatif aux fonctions matérielles et culturelles de la société : gestion de l'eau, production et transformation agricole, élevage, vie domestique et religieuse, déplacements, information (Hubert Delobette, 2007).

⁴ Un panorama admirable par exemple sur la départementale au débouché du col de la Cardonille, avant de descendre sur Saint-Bauzille de Putois.

L'homme défriche et met en culture les rives et les versants les mieux exposés bénéficiant d'une pluviosité généreuse. Ce faisant, il a le souci de freiner le ruissellement et le ravinement des pentes : par le maintien d'une couverture végétale suffisante et, plus ingénieux, en dressant des murettes pour diriger les écoulements et sécuriser le sol des parcelles.

Les historiens ne s'accordent pas définitivement sur l'émergence de l'aménagement des Cévennes en bancel (Philippe Blanchemanche, 1990). Avec l'accroissement de la population et des besoins alimentaires au XIIe siècle, la pression agraire plaide pour l'extension des cultures sur les terres de pente. Elles seules sont encore disponibles car exemptes de servitudes ou de prélèvements féodaux.

Construction du paysage et polyculture familiale.

Avec l'impulsion d'un droit foncier innovant ⁽⁵⁾, la plantation du châtaignier à fruit -greffé- s'impose alors dans les pratiques culturales. Le terroir se constitue dès le XIIIe siècle qui met à contribution une entraide élargie au sein de la collectivité. Fonctionnel, sécurisant, il repose en effet sur la multiplication et l'entretien assidu de terrasses, d'ouvrages de soutènement, de sentiers empierrés ou caladés, de canaux de drainage et d'irrigation (Jean-Nöel Pelen et Daniel Travier, 1988). Le modèle productif familial exploite toutes les potentialités agropastorales : la culture céréalière (principalement du seigle), l'élevage caprin extensif sur des parcours alternés de vallée et de coteau, le maraîchage et surtout la castanéculture, dominante dès le XVIe siècle ("l'arbre à pain"). On en trouve comme témoins des arbres vénérables, des séchoirs (clèdes), des moulins à eau...



[3. un bancel de pommes de terre ©Verdier 1993]

Signes et symboles religieux.

⁵ Il s'agit essentiellement du "bail à complant" qui octroie à l'exploitant fermier, après dix ans, la pleine propriété sur la moitié de la parcelle défrichée.

Pour mémoire, la foi religieuse s'est traduite ici par l'exacerbation des croyances face à la brutalité et aux revirements incessants de la politique étatique ⁽⁶⁾. Si la littérature historique est très largement focalisée sur l'implantation et la résistance protestante (Philippe Joutard, Jean-Paul Chabrol, Patrick Cabanel, etc.), les habitants des "terres blanches" ont quant à eux affirmé une fidélité remarquable et démonstrative au catholicisme (Robert Sauzet, 2002). Aux signes patents, omniprésents sur les chemins et au croisement des routes, croix, calvaires, etc. s'ajoutent des pratiques (offices, missions, jubilés au XIXe siècle, processions) toujours en vigueur.

Expansion et effondrement.

Après le grand gel des fruitiers de l'année 1709 et les crises agricoles du XIXe siècle (maladies du châtaignier puis de la vigne), la sériciculture vient relancer le développement de la région. Le ver à soie s'impose peu à peu chez les paysans, le mûrier blanc s'étend partout à proximité des écarts. Pour pratiquer "l'éducation" à domicile, on transforme la maison à moindre coût en installant la magnanerie dans un comble rehaussé. La petite industrie s'implante, invente des mécaniques à carder et à filer mues par des moulins à eau, bientôt remplacés par des chaudières à charbon. Les filatures se multiplient — plus de six cents dans le Gard — dont les plus grosses, au Mazel et à Peyregrosse, emploieront près de 200 ouvrières.



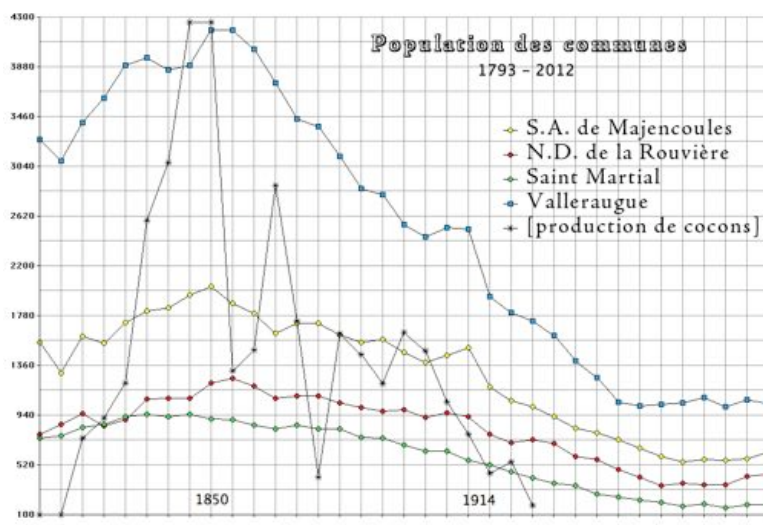
[4. décoconnage en famille ©Verdier 1996]

Dès 1846 cependant la pébrine et la flacherie vont ravager les élevages du magnan. Avec la chute vertigineuse de la production de cocon, la concurrence étrangère s'introduit brutalement et finit de ruiner l'activité dominante ⁽⁷⁾. À "l'âge d'or des Cévennes" succède alors une migration continue, d'ampleur inédite. Déserté par la population, exsangue après

⁶ L'Édit de Nantes; les guerres du duc de Rohan (1621-1629); l'épisode camisard (1702-1704) avec l'affrontement entre milices catholiques et huguenots à Sumène, Saint-Martial et Saint-André de Majencoules; le Désert (1715-1760); l'Édit de tolérance; la loi de séparation des Églises et de l'État.

⁷ Les élevages ne se relèveront pas malgré l'intervention de Pasteur et la prophylaxie rigoureuse à appliquer contre la propagation de la maladie.

l'hécatombe de 1914, le territoire n'a désormais ni le dynamisme ni la capacité d'utiliser le capital productif agricole entretenu jusque-là avec une attention permanente.



[5. l'effondrement démographique: 1850-1950 ©Ctr, source Insee]

La reconstruction de l'après-guerre, sous l'impulsion du plan Marshall, va bientôt initier une révolution silencieuse dans les campagnes, les "trente glorieuses". L'idéologie du progrès, de la modernité et du confort s'impose subrepticement avec le modèle productiviste de "l'exploitation agricole" : recours aux machines, intrants (engrais et pesticides industriels), endettement bancaire. Des matériaux nouveaux et le moteur (thermique puis électrique) se vulgarisent dans les pratiques culturelles, les transports, la gestion de l'eau et la construction ⁽⁸⁾.

Nombre d'outillages, de bâtis et d'ouvrages en place, inadaptés, sont délaissés. Les bancels en friches disparaissent sous le recrû forestier et l'érosion. Dans ce territoire en déshérence subsiste pourtant un important patrimoine matériel et culturel. Encore faudra-t-il en préciser la nature, l'importance, les contours et le sens.

L'indispensable investigation de terrain

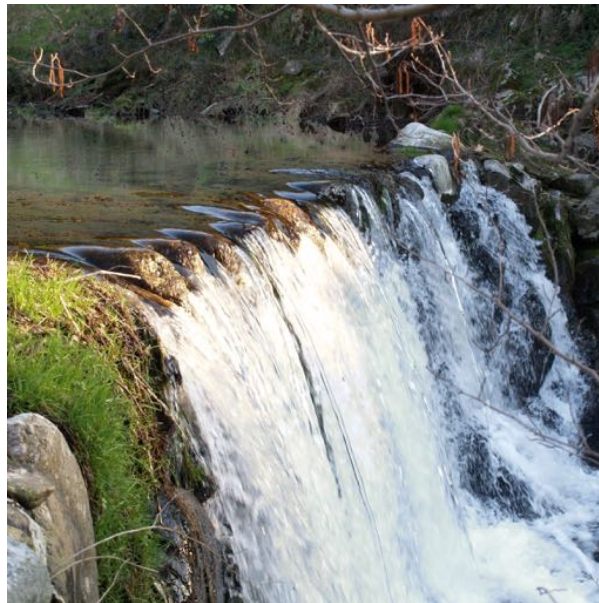
Avant de s'interroger sur l'intérêt porté au patrimoine et sur les modalités de sa valorisation, il n'est pas inutile de souligner d'abord comment l'objet se dérobe ou résiste à l'investigation.

Un patrimoine très discret

Souvent invisible, noyé dans la végétation, partiellement ruiné et de taille très modeste (en regard de celui avec un grand P encensé par la promotion touristique), le patrimoine vernaculaire "ne fait pas de bruit". Il est là, immobile, il n'attire pas l'attention. Pour le rencontrer il faut s'attarder en chemin, sur la route, dans les hameaux. Le marcheur passera d'ailleurs à côté sans le remarquer, attentif plutôt à savoir où mettre ses pieds, à bavarder avec son voisin ou d'autres randonneurs.

⁸ Mortier de ciment, parpaing, béton armé, bitume, tôle et autres profilés métalliques, cuves et tuyauterie en PVC, pompes, pour citer les plus courants.

Cet objet patrimonial est pourtant partout dans le paysage, sous la forme d'une muraille, d'un versant étagé, d'un sentier caladé, d'un petit pont vertigineux, d'un canal accroché à la paroi rocheuse, d'une bâtisse isolée, etc.



[6. barrage de dérivation sur la Valniérette @Ctr]

Quand on ne s'attend pas à le voir, le coup d'œil sera distrait, au mieux dubitatif ou péremptoire ("oh, la belle cascade !") sans que cela interpelle la mémoire, l'association d'idées ou d'images similaires. Impossible donc de considérer le patrimoine rural pour ce qu'il est sans connaissance préalable de la culture du pays, sans avoir une idée de la vie et des pratiques locales, agricoles, pastorales, artisanales...

Pour savoir comment parler du patrimoine, il faut se doter d'un état des lieux attestant de son importance, de sa diversité et de son état. Il y a urgence mémorielle. Remettre à plus tard c'est risquer l'effacement inéluctable des signes de la culture sur le territoire. Les vestiges actuels, déjà très fragilisés, seront anéantis en moins de cent ans ⁽⁹⁾ et l'archéologie sera bien démunie pour les restituer. La preuve de l'existence d'un patrimoine ancien demande alors de dresser un inventaire, aussi complet que possible, des objets présents, ici dans la haute-vallée de l'Hérault.

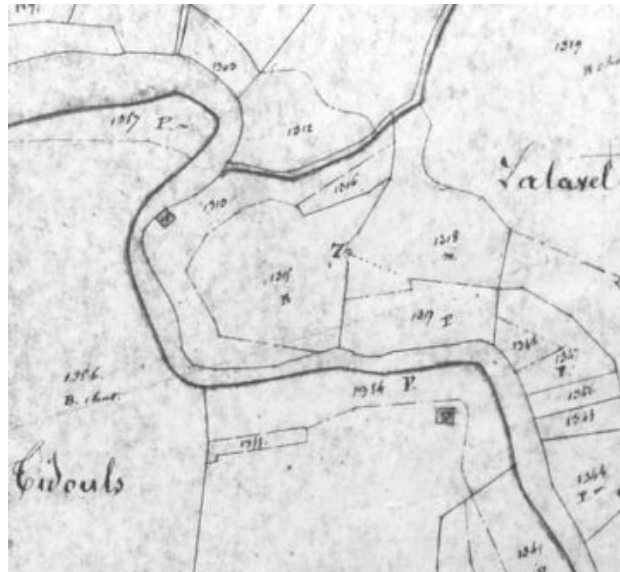
Une exploration rigoureuse

Mais se lancer à l'aveuglette sur un terrain accidenté et arpenter des sentiers "fermés", occultés par la végétation, est évidemment peu efficace quand on ne sait pas vers où aller et à quoi ressemble ce que l'on espère trouver... Une bonne méthode de collecte est de consulter au préalable les cartes anciennes ⁽¹⁰⁾ ou, plus accessible, les feuilles grand format (70x100 cm ou plus) du cadastre napoléonien de la commune. Une numérisation en haute

⁹ Aux dévastations causées par les crues et des inondations, s'ajoute le prélèvement de pierres taillées sur des constructions à l'abandon, notamment les moulins, encore actifs dans les années 1950.

¹⁰ Cf. aussi une source historique incomparable de la région, le cottet des maisons et moulins en 1551 (Du Guerny, 1998) qui liste le patrimoine bâti des écarts et des hameaux. Quant aux compoix, établis au début du XVIIe, il faudrait reconstituer le parcellaire en partant des feuillets de possessions des habitants.

définition sera alors de grande utilité pour examiner les images, varier le grossissement à l'écran, et en faire l'analyse.



[7. trace d'un moulin sur le cadastre napoléonien @ADG Nîmes]

Sur le cadastre colorisé ancien, les toponymes, formes et densité du parcellaire, tracés des chemins et des cours d'eau, proximité de l'habitat, etc. sont autant d'indices à relever pour permettre l'identification provisoire des objets (pont, moulin, bergerie...). Il faudra ensuite replacer approximativement ces objets sur la carte (IGN au 1/25.000e), les relier à la topographie, au milieu végétal (forêt, pré, friche, champ...), aux bâtis actuels, et les enregistrer un à un comme "points d'intérêt" géo-localisés (POI).

Cette étape réalisée, la prospection pourra commencer avec la carte et un GPS dans lequel aura été chargée la liste de tous les POI à vérifier. Chaque objet identifié sur le terrain sera photographié et décrit en même temps que les caractéristiques du lieu (proximité d'un chemin, d'un réseau hydraulique, orientation du versant, végétation...). C'est ainsi que les objets les plus remarquables du patrimoine local (tancat, jasse, mine d'eau, pansière, etc.)⁽¹¹⁾ ont été recensés, totalisant actuellement près de 600 observations.

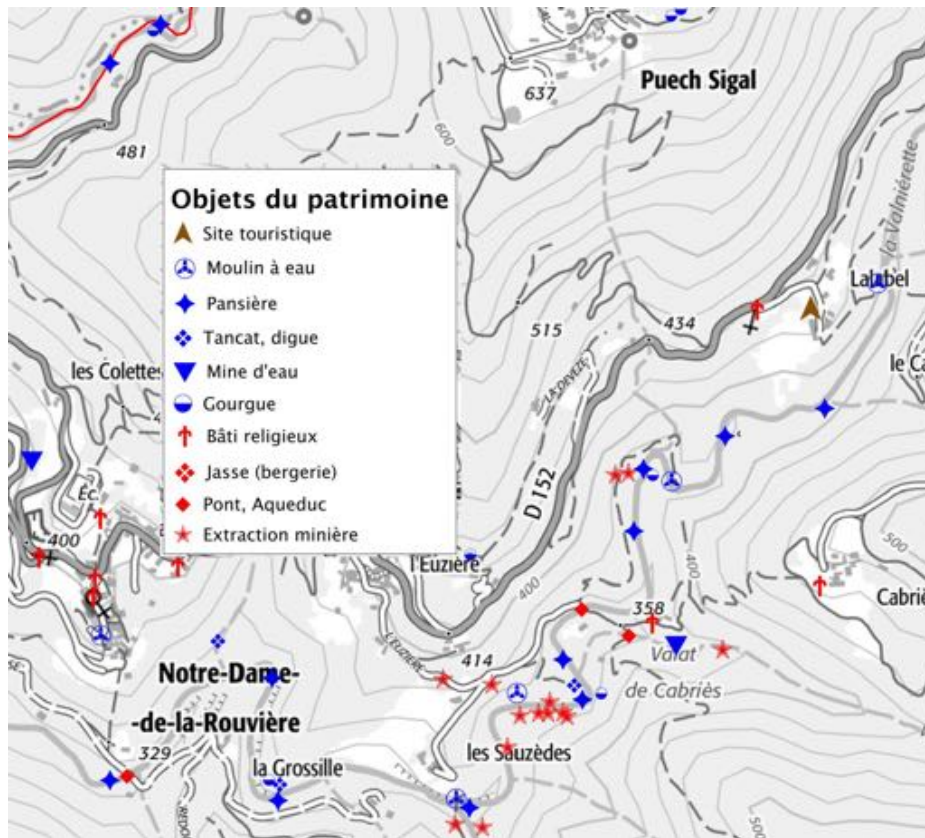
La mise à disposition publique des données

Formalisé dans une base de données simple, réduite aux principaux descripteurs⁽¹²⁾, cet inventaire peut être consulté sur demande à notre association. Une démarche comparable a été entreprise par le gestionnaire du Bien Unesco Causses et Cévennes, à une tout autre échelle cependant car elle couvre 3144 km², 231 communes en Aveyron, Gard, Hérault et

¹¹ Cf. le glossaire en annexe. Les objets à proximité ou dans l'espace habité qui touchent la propriété, voire l'intimité des personnes, n'ont pas été recensés, en particulier les magnaneries, les fours à pain, les puits, sources, les caves à vin, les espaces de réserve ou d'hébergement des animaux.

¹² Pour chaque objet : Commune, toponyme, type d'objet, description, état de conservation, coordonnées géographiques. Des précisions quant au parcellaire et au statut actuels de la propriété seront à demander si besoin sur le cadastre consultable en mairie.

Lozère ! Il s'agit en fait d'une compilation de ressources qui, in fine, n'a retenu que les objets les plus "démonstratifs" ⁽¹³⁾, sans avoir cherché à solliciter les associations locales...



[8. la cartographie thématique (extrait) ©Ctr]

Pour appréhender la diversité et l'étendue du patrimoine vernaculaire, nous avons opté pour une représentation cartographique suffisamment simple et souple pour intégrer au fur et à mesure les données de terrain. Dans un outil SIG (système d'information géographique) comme QGIS[®], un logiciel gratuit opensource, on peut choisir un fonds de carte et visualiser "à la volée" les couches d'information désirées. Les données sont affichées par des symboles et des couleurs faciles à repérer, par exemple en bleu pour la thématique de l'eau (moulin, barrage ...) et en rouge les autres.

La méthodologie ainsi précisée donne à notre association l'opportunité d'accueillir des étudiants en stage de master, et de solliciter des laboratoires universitaires pour des recherches spécifiques sur les Cévennes (archéologie, architecture, géographie humaine, économie rurale, histoire médiévale...). Le partage des connaissances acquises peut alors se programmer sous la forme d'exposition, de conférence, à l'occasion d'événements dans la haute-vallée ou dans des localités proches, ou via la promotion touristique régionale ⁽¹⁴⁾.

¹³ CTR, seule association à vocation patrimoniale enregistrée "ambassadeur du BCC" a fourni des références d'objets (pont de l'Asclier, pont des fileuses, épi anti-érosif sur la Valniérette) à l'Entente Causses et Cévennes, mais la collaboration a tourné court faute d'intérêt pour les objets vernaculaires de taille modeste.

¹⁴ Action des offices de tourisme, ou encore celle du Parc national des Cévennes à travers le réseau local Espaces sites itinéraires (RLESI) initié par la Communauté de communes "Causses Aigoual Cévennes".

L'interprétation, une approche systémique

Comme nous venons de le voir, l'inventaire est le point de départ incontournable de l'investigation sur le terrain. Certes, la cartographie qui en résulte peut susciter la réflexion et des hypothèses de travail, mais l'inventaire reste un ensemble hétéroclite d'objets du territoire dont la singularité ne va pas de soi et n'est pas explicite. Pour dépasser l'énumération, aussi précise soit-elle, l'analyse patrimoniale s'impose : il faut "mettre en musique" non seulement les objets entre eux, mais aussi leurs attaches avec les lieux, la vie des habitants et l'histoire.

Replacés dans le contexte d'une réalité qui a évolué au cours des siècles, les objets doivent être "interprétés" dans leur fonction, technique et socio-culturelle, donnant en retour du sens au genre de vie et à la coexistence des hommes avec la nature. Isolé par le regard, l'objet peut ressembler à un ouvrage familier (maison, pont, murette...) sans que l'on puisse lui imaginer une destination particulière (un pont dit "moutonnier", réservé au passage des animaux) ou spécifique de l'économie locale (un séchoir à châtaignes). Pour illustrer ce point, nous prendrons deux exemples.

La jasse, une bergerie ?

Le pastoralisme en Cévennes évoque immanquablement la transhumance sur les drailles, cette migration des brebis conduites en été vers les estives de l'Aigoual, du mont Lozère ou des Causses, pratiquée depuis 2000 ans (Anne-Marie Brisebarre, 1978). Sa renommée a largement contribué à occulter jusqu'à la réalité d'un élevage "ordinaire", peu démonstratif, dans les mas et les écarts.

Jusqu'aux années cinquante pourtant, l'entretien de petits troupeaux de ruminants dans le terroir avait sa singularité, exigeant une mobilité "pendulaire" entre les différentes pâtures des alentours. Cette pratique reposait sur une alimentation riche, diversifiée (foin, chaumes, feuilles et fruits broutés sur place ou collectés) et sur la "garde" loin des champs, mais sous la menace des prédateurs.

À la période critique des cultures avant récolte, les familles confiaient leurs chèvres et brebis à un berger commun au quartier, lequel restait 3 semaines ou plus dans les parcours forestiers (châtaigneraies, chêneraies) et sur les champs déjà moissonnés de seigle et d'orge sous les crêtes. Il disposait pour cela d'une "jasse", un bâti rustique en pierres sèches, de plain-pied, différent de la bergerie attenante à la maison. Isolée dans les collines, la jasse est compartimentée pour stocker le fourrage en hauteur et accueillir le troupeau la nuit ou en cas d'intempérie. Le berger y a un espace de vie, très sommaire, et peut s'affranchir ainsi d'allers-retours fastidieux et parfois risqués au hameau. Un bâti fonctionnel donc qui résume bien à lui seul la composante agropastorale et ses déterminants à l'œuvre dans l'économie familiale.

Le tancat, insolite et omniprésent

Dans la première partie consacrée au territoire et aux contraintes climatiques a été soulignée l'importance des risques de l'érosion, quasi coutumière. Celle-ci emporte la terre arable, ravine les chemins, crée des éboulements, fragilise les berges de rivière et les aménagements bâtis ⁽¹⁵⁾ — toujours en pierre sèche — s'il n'ont pas été bien réalisés ni entretenus régulièrement. Il en est ainsi des calades, chemins soumis à de forts ruissellements et renforcés par un pavage en délit (pierres posées sur champ). Mais l'objet anthropique le plus fréquent du territoire cévenol est aussi, étonnamment, le moins connu ! De petite taille, presque fondu dans le faciès rocheux, c'est celui qui mérite pourtant une attention particulière : le "tancat". Si les murs de bancelles sont érigés avec la mise en culture des versants, le tancat n'est bâti et requis que pour sa finalité essentielle, la lutte anti-érosive. Partout où il faut limiter la puissance destructrice de l'eau, pour protéger le sol et le relief, un barrage de pierres (parfois plusieurs "en cascade") est monté dans la ligne de pente, en son travers : dans le tracé d'un écoulement fréquent, ou dans une zone de ravinement potentiel. Pour écrêter les torrents les plus puissants, il prendra la forme de véritables murailles dressées à la seule force de bras et de leviers ⁽¹⁶⁾. C'est la multiplication et l'entretien de ces petits ouvrages sur l'ensemble du territoire qui garantit la "bonne tenue", plus encore la survivance, des constituants du terroir : accès, chemins, zones exploitées (plantation, culture, parcours), captation des eaux, etc. Socle de la durabilité du patrimoine rural, le tancat symbolise oh combien l'attachement du cévenol à la terre, à la ressource sol, à ce bien commun essentiel aux activités humaines.

La jasse et le tancat présentés ici comme exemples sont des objets singuliers dans leur dimension fonctionnelle, leur utilité. Mais l'interprétation se doit aussi de mettre les objets en complémentarité, de s'ouvrir à d'autres dimensions (culturelle, symbolique...) et de se décliner à différents niveaux de l'espace et du temps. L'objet patrimonial se trouve alors "investi", enrichi d'une représentation systémique, caractérisant une manière, un mode d'activité et de penser l'homme dans son environnement.

Valeurs et représentations sociales

« Qui peut prétendre à vivre dans ce pays ? Ceux qui ne l'ayant pas reçu en cadeau d'héritage le font renaître en y habitant, en le restaurant à leur manière, en le cultivant, ou bien ceux qui l'ayant reçu de leurs ancêtres le tuent en l'abandonnant puis en le rasant ? » (Clavairolle Fr., 2011). Issu d'un contexte cévenol éminemment conflictuel, comme celui du projet de barrage sur la Borie (vallée du Gardon de Mialet), cette citation illustre de façon crûe l'identification au patrimoine et jusqu'où peuvent se loger la revendication et l'exercice d'une légitimité.

Le patrimoine...

Mais avant d'éclairer la relation homme patrimoine, la place de celui-ci dans les représentations, reprenons quelques énoncés péremptores pour faire ressortir les facettes, parfois paradoxales, d'un concept englobant. Appréhender la notion de patrimoine est une tâche ardue car elle traduit le comportement et la pensée humaine dans sa diversité et sa complexité.

¹⁵ Des rives sont rehaussées de murs en galets, parfois des digues massives en pierre (épis) sont érigées contre les débordements du fleuve, près des vergers.

¹⁶ Ils s'apparentent visuellement aux pansières, barrages de captation de l'eau par canal d'irrigation.

- il ne préexiste pas à l'humanité et n'a pas de forme ni de valeur intrinsèque,
- il est un "produit" auquel s'attache les attributs et les fonctions qu'on lui donne,
- il ne peut être évalué ou comparé faute d'étalon de mesure adéquat,
- il est un héritage assumé, renforcé par la responsabilité de son entretien,
- il est source d'identifications conflictuelles, individuelles ou collectives,
- il relève du Bien commun et dépasse le seul droit attaché à la propriété.

La notion de patrimoine, transmis entre les générations, recouvre deux réalités distinctes mais indissociables. L'une ne peut exister sans l'autre. Elle qualifie à la fois l'objet (une œuvre d'art, un domaine familial, un savoir-faire, un paysage agraire, un site labellisé...) et l'acte qui s'y applique (l'entretien, la transmission, l'aliénation, la destruction...). Une image la caractérise de manière triviale, celle de "la gestion en bon père de famille".

Mis à part sa connotation bien-pensante, cette formule s'applique à toutes les situations, à toutes les échelles, individuelle ou collective : il s'agit de gérer (un bien) dans la considération du passé et dans la perspective du futur, sans présupposé cette fois sur l'origine ou la possession du bien.

À contrario, une "mauvaise gestion" (comme celle du fils qui dilapide les biens de famille...) conduit à plus ou moins brève échéance à la disparition du patrimoine, tout comme le feraient un entretien ou une protection défectueux. Dans cette optique on évoque fréquemment aujourd'hui le terme —faute de mieux— de "patrimoine naturel" alors même que son qualificatif a disparu... Conscient de son impact sur l'environnement, le climat, les ressources naturelles, cadre essentiel à la vie biologique sur terre, l'homme se doit en effet de reconnaître et endosser la responsabilité qui lui revient désormais de "gérer la nature".

Focalisée sur l'acteur et son geste, gérer pour assurer les conditions de la transmission, la formule citée plus haut engage doublement ; d'une part en garantissant l'intégrité du bien (enrichi parfois d'une narration d'ordre historique : Luc Boltanski, 2017), et d'autre part en rendant possible le transfert de responsabilité (la charge du bien) du détenteur au successeur.

Plus encore, elle magnifie le lien entre contemporains qui y trouvent un intérêt commun (incluant une affectation, un usage déterminé), et le lien temporel inter-générationnel à travers l'objet patrimonial lui-même. On rejoint ici cette définition du patrimoine qui concourt « à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif » (Ollagnon H., 1989). Une vision communément admise d'un patrimoine comme base de l'activité économique et condition de la reproduction sociale.

Disposer d'un bien, en être dépositaire —sans même s'enquérir d'une quelconque propriété juridique— a des implications éthiques. La détention du patrimoine fait naître des droits et des devoirs, oriente la liberté d'action et cerne la responsabilité de l'homme à son égard, et vis à vis des autres. Une assertion qui repose sur le consentement implicite de l'individu ou d'une collectivité à prendre en charge l'objet. Les idées et les comportements seront bien sûr influencés par la connaissance (notamment celle de moyens d'agir adéquats) tout en demeurant sous le contrôle des normes et règles partagés au sein du groupe ou de la société.

Impossible pourtant pour les parties prenantes de se ranger derrière une exigence de neutralité... faute d'outils de mesure efficaces, incontestables, comme la valeur utilisée dans

l'échange marchand ou dans les procédures d'évaluation de l'utilité sociale et de l'intérêt économique. Porteur de valeurs identitaires, culturelles, par lesquelles le groupe social revendique sa légitimité, le patrimoine est aussi, et toujours, investi d'une "émotion", irrationnelle. Cette émotion fera surgir une mobilisation, parfois ambivalente, ainsi que le souligne Françoise Clavairolle (2011) à propos de la vallée des Camisards et du hameau de la Roquette : « Dans un cas [...] la mobilisation [contre le barrage] s'est faite au nom du patrimoine de la vallée, tandis que dans l'autre elle est née de l'opposition à la mise en valeur patrimoniale du hameau ».

Une ruralité en débat ?



[9. vestige d'un moulin à eau ©Ctr]

La situation potentiellement conflictuelle qui apparaît ici est l'impossibilité de prendre en compte des postures à priori irréductibles, et surtout l'incapacité de débattre valablement des arguments des uns et des autres. Il nous semble indispensable —notamment au titre de la sociabilité— d'éviter d'alimenter les antagonismes locaux et de proposer un point de départ "décalé" pour initier le dialogue. Dépasser donc les constats réducteurs (un patrimoine vétuste, inadapté à la vie contemporaine) qui conduisent à l'affrontement entre l'ancien et le moderne, un mode de vie paysan archaïque replié sur soi versus une exploitation vertueuse, productrice de valeurs économiques.

À l'heure où la pensée dominante, entretenue par l'Etat et les instances territoriales, raisonne encore en parts de marché et en clientèle à fidéliser (y compris dans l'instrumentalisation du patrimoine par le tourisme "culturel"), ne faudrait-il pas que les locaux, anciens et "néo", élus, usagers, ayants-droits, s'interrogent et s'expriment sur le pourquoi de leur attachement au territoire et le comment y vivre le mieux possible. Et non pas sur le "en vivre", réduit à une potentialité, une dimension utilitariste.

Nous avons insisté plus haut sur l'investissement exceptionnel des populations rurales au fil des siècles pour établir et valoriser leur patrimoine vernaculaire dans la région... Les révolutions, les conflits, le capitalisme planétaire lui-même, n'ont cessé et ne cessent pour

leur part de bouleverser la mémoire des hommes en effaçant les traces du passé. Même à l'échelle locale pertinente pour la population, le patrimoine se vide de sa force mémorielle en même temps que le passé est refoulé, dénigré, aboli au profit de la course en avant, celle du "progrès". La mémoire est disloquée, écartelée, mais notre époque, confrontée à la déflagration de notre mode d'existence sur la planète, pourrait bien se tourner à nouveau vers des valeurs existentielles communes, et pour ce qui nous concerne ici, celles de la ruralité.

Concept d'un autre âge et désuète pour certains, la ruralité demande pourtant à être revisitée à l'aune de nos inquiétudes et connaissances actuelles sur l'environnement, le climat, la biodiversité, l'écologie, l'énergie, les ressources. En s'appuyant sur une dépendance assumée aux contraintes et aux équilibres de la vie sur la Terre, elle peut nous aider à tempérer l'évolution technologique, à concevoir des modes de vie respectueux des écosystèmes, des rythmes, des niveaux de proximité, des cycles saisonniers. Exemple d'une force culturelle fondée sur un rapport différent au temps et à l'espace, la ruralité repose aussi sur la convivialité des gens et la coopération dans le travail. Nous n'en avons pas encore exploré ni assimilé toutes les vertus.

Mots-clés : patrimoine rural, ruralité, mémoire collective, méthodologie, inventaire, base de données, SIG, mise en valeur, représentations, bâti vernaculaire, bien commun, identité, agropastoralisme, culture, Notre-Dame de la Rouvière, Saint-André de Majencoules, Valleraugue, Val d'Aigoual, Asclier, Aigoual, Liron, Lingas, Cévennes méridionales.

Glossaire

- aire à battre : espace plat recouvert de lauzes près des habitations pour battre les épis de céréales, avec des fléaux, en faisant piétiner une mûle, ou encore en écrasant les gerbes avec un rouleau.
- aqueduc : passage d'un béal au dessus d'un cours d'eau, d'un chemin ou d'une route, parfois couvert pour le passage piétonnier.
- bancel : parcelle de culture horizontale dans la pente d'une colline aménagée en gradins, maintenue par un mur de soutènement en pierre sèche.
- béal : canal alimenté par une chaussée, aménagé sur des centaines de mètres de rive d'un cours d'eau; il débouche en aval sur un réseau de distribution gravitaire muni de vannes.
- calade : chemin piétonnier ou muletier conduisant d'un hameau à l'autre, empierré "en délit" (sur champ) pour le protéger du ravinement.
- chaussée : seuil, barrage en pierres haut de plusieurs mètres dans le lit d'une rivière; remontant le niveau d'eau et incurvé à l'une ou l'autre des extrémités, il permet la prise d'eau d'un canal pour remplir le réservoir d'un moulin, et assurer l'irrigation des prés et des cultures.
- clède : bâti isolé pour le séchage des châtaignes à la fumée d'un feu de bois avant décorticage.
- digue : ouvrage massif construit sur la berge d'une rivière pour dévier et freiner la crue. Elle permet de limiter l'inondation et surtout d'empêcher l'érosion, parfois brutale, des terres de culture ou de pâture situées en aval.
- galerie de mine : mine permettant l'extraction manuelle de matériaux et de minéraux en suivant un filon rocheux
- gourgue : réservoir d'eau domestique alimenté par une source; alimenté par un béal (eau de rivière) pour l'arrosage des cultures ou l'alimentation d'un moulin.

- jasse : bergerie isolée située sur les versants ou les crêtes, utilisée lorsque le troupeau de chèvres ou de moutons doit pâturer loin des cultures et des zones habitées.
- mazet : petite construction sur une parcelle de culture servant de remise et d'atelier; et aussi petit bâti dans les vignes.
- mine d'eau : excavation dans le rocher, à la recherche d'écoulements naturels; alimente un réservoir ou un canal.
- moulin à eau : moulin à grain, à huile ou à châtaigne, utilisant une roue à pales horizontale, alimentée par une gourgue.
- ponceau : pont voûté en pierres à une seule arche (de type romain), permettant de passer sur un obstacle (fossé, ruisseau, chemin, route)
- pont moutonnier : pont en pierres dédié aux troupeaux transhumants allant à l'estive en été; plus généralement un pont fréquenté par les animaux d'élevage.
- tancat : ouvrage défensif en pierres disposé à flanc de colline, en travers de la pente, là où le risque d'affouillement et d'endommagement des terres par l'eau est important.

Bibliographie

- Blanchemanche Ph. Bâisseurs de paysages. Terrassement, épierrement et petite hydraulique agricoles en Europe, 17-19e siècles. MSH, 1990, IX-329p.
- Boltanski L., Esquerre A. Enrichissement. Une critique de la marchandise. Gallimard, 2017, 672p.
- Brisebarre A-M. Bergers des Cévennes. Histoire et ethnographie du monde pastoral et de la transhumance en Cévennes. Coll. Espace des hommes, Paris, 1978, Berger-Levrault, 185p.
- Chassin du Guerny Y. Etat des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVIe siècle. LCC 1998, hors-série n°48, 92p.
- Clavairolle Fr. La destruction d'un lieu de mémoire, entre émotion et résistance. Livraison d'histoire de l'architecture, 2011, n°22, pp. 21-32.
- Clavairolle Fr. La Borie sauvée des eaux. Ethnologie d'une émotion patrimoniale. Les carnets du Laïc n°7, Dir. des patrimoines, 2011, 261p.
- CTR. Cultures et Territoire rural. Mémoire et Patrimoine en Cévennes (1. Notre-Dame de la Rouvière, 2. Saint-André de Majencoules). Montpellier 2016, 55p. [<http://ctr2013.free.fr>]
- Ollagnon H.. Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel. In: Du rural à l'environnement, ARF, L'Harmattan, 1989, pp. 258-268.
- Pelen J-N., Travier D. Le temps cévenol, 1 vol 4. La conscience d'une terre. Les Activités agricoles. Sedilan, Marseille, 1988, 312p.
- Sauzet R. Les Cévennes catholiques : histoire d'une fidélité XVIe-XXe siècle. Perrin 2002.